

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE D'AGDE

Portant sur la 1^{ère} révision allégée du PLU d'Agde

Objet de l'enquête :

Par arrêté n° A_AP_2024_0004 du 09 janvier 2024, le Maire d'Agde a prescrit l'ouverture de l'enquête publique du projet de 1ère révision allégée du PLU ayant pour objet unique la mise en compatibilité du PLU avec le SCoT du Biterrois sur la thématique des Espaces Remarquables et Caractéristiques du Littoral localisés sur les plages agathoises et l'île Brescou. Le siège de l'enquête se trouvera en Mairie d'Agde, 16 rue Alsace-Lorraine, 34300 AGDE.

Le commissaire-enquêteur :

Monsieur Christophe METAIS a été désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier en qualité de commissaire-enquêteur.

Date d'ouverture de l'enquête publique, durée et modalités :

Le dossier d'enquête sera composé de l'ensemble des pièces du dossier de 1ère révision allégée du PLU d'Agde :

- Une notice explicative intégrant l'évaluation environnementale ;
- Le règlement écrit de la zone Ner du PLU après adaptation ;
- Les pièces graphiques du PLU après adaptation ;
- Les pièces administratives ;
- Les avis PPA et l'avis de la MRAE.

Le dossier sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête **du lundi 05 février 2024 à 8h00 au mardi 05 mars 2024 inclus à 17h00 :**

- En Mairie d'Agde, 16 rue Alsace Lorraine, 34300 AGDE, aux jours et heures habituels d'ouverture **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,**
- Sur le site internet accessible via le lien suivant : <https://www.ville-agde.fr/la-mairie/urbanisme/plu-revision-alleege>
- Sur demande auprès de la Commune et aux frais du demandeur pour l'envoi d'un exemplaire papier.

En outre, le dossier pourra être consulté gracieusement en version dématérialisée depuis un poste informatique mis à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture du public, en Mairie d'Agde.

Il sera également possible de consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet (registre papier en Mairie d'Agde et registre dématérialisé disponible depuis le lien internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5125>). Ces observations pourront également être adressées par correspondance à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse de la Mairie d'Agde (16 rue Alsace Lorraine, CS 20007 34306 AGDE CEDEX) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5125@registre-dematerialise.fr

Monsieur le commissaire-enquêteur tiendra ses permanences à la Mairie aux date et heures suivantes :

- Le lundi 05 février 2024 de 8h30 à 11h30 ;
- Le mercredi 14 février 2024 de 8h30 à 11h30 ;
- Le mardi 05 mars de 14h00 à 17h00.

Issue de l'enquête

A l'expiration du délai d'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera adressée par Monsieur le Maire à Monsieur le Préfet de l'Hérault et par le commissaire-enquêteur au Président du Tribunal Administratif.

Aussi, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée en Mairie d'Agde, ainsi que sur le site : <https://www.ville-agde.fr/la-mairie/urbanisme/plu-revision-alleege> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal délibèrera pour approuver le projet de 1ère révision allégée du PLU modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public, ainsi que des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.

Le Maire